





# **COMPTE DE RÉSULTAT EN PRÉVOYANCE ET SANTÉ COLLECTIVE**

Référence :  AA240	Durée : 1 jour - 7 h	Niveau : Perfectionnement	Modalités : Présentiel ou à distance	Tarifs : 691,00 €

# **LIEUX ET DATES:**

### **PARIS**

- Du 20/06/2025 au 20/06/2025
- Du 02/10/2025 au 02/10/2025

# **OBJECTIFS**

- Analyser les différents éléments des comptes de résultats en prévoyance et santé collective et évaluer les provisions
- Présenter et argumenter des comptes de résultats en prévoyance et santé collective

# Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à <u>moinscriptions@ifpass.fr</u>

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

# **POINTS FORTS**

### Modalités pédagogiques :

L'approche pragmatique du formateur permet de s'appuyer sur des exemples concrets.

### Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de l'IFPASS

### **PROGRAMME**

- A. Fondements du compte de résultat des contrats collectifs
- 1. Contrepartie nécessaire de l'anticipation des participations aux bénéfices
- 2. Outil de suivi du portefeuille des contrats collectifs
- B. Obligations posées par la loi Evin
- 1. Dispositions des articles 15 et 16 de la loi Evin
- 2. Notion de mutualisation
- 3. Obligations imposées aux compagnies d'assurances
- 4. Objectifs poursuivis par la loi Evin
- C. Éléments du compte de résultats
- 1. Primes ou cotisations
- 2. Sinistres payés et à payer
- 3. Provisions à constituer
- 4. Poste « divers »
- 5. Nombre de salariés couverts
- D. Évaluation des provisions pour sinistres à payer et règles de calcul des provisions mathématiques
- 1. Types de provisions selon les risques
- 2. Risques de décès
- 3. Risques d'incapacité temporaire et d'invalidité
- 4. Risques de frais de santé
- E. Provision d'égalisation
- 1. Contexte de sa création
- 2. Dispositions juridiques et fiscales
- 3. Risques éligibles
- 4. Règles de calcul et de plafonnement
- 5. Limites d'application de la provision d'égalisation
- F. Forme des comptes de résultats
- 1. Principes
- 2. Exemple de compte de prévoyance
- 3. Exemple de compte santé
- 4. Limites d'exploitation du compte de résultats
- 5. Recommandation AMRAE / FFA

# Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

## **Personnalisation parcours:**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## **PUBLIC**

Chargés de clientèle Gestionnaires de contrats Intermédiaires en assurance Souscripteurs Inspecteurs Chargés d'études actuarielles

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

# **PRÉ-REQUIS**

## Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

## Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

# TARIFS ET FINANCEMENTS

691,00 € Exonérés de TVA

### CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 03/12/2025 à 14:44